Les nouvelles
Le Plessis Episcopien

Janvier 2023 Numéro 46

Le mot du maire 2023

Chers Plessis-Episcopiens,

Comme chaque début d'année, un petit journal pour relater ce qui s'est passé dans notre petit village.

En juin, le Comité des Fêtes a organisé la traditionnelle « Brocante » sur l'aire de jeux avec toujours autant de succès de notre plat fétiche « les moules / frites » . En septembre, le Comité des Fêtes et des Bénévoles ont organisé un rassemblement de tracteurs, voitures et autres deux roues anciens. Tous avons pu apprécier cette belle organisation autour de ces vieilles mécaniques.

Je tiens à remercier toutes les bonnes volontés qui se sont affairées pour le bon déroulement de ces deux grosses manifestations.

En Novembre, c'est l'heure du Beaujolais nouveau, goût de banane ou pas , c'est toujours avec du raisin que l'on fait du bon vin. Cependant, tous les convives avaient la banane ! Une très bonne ambiance régnait ce soir-là !

A toutes ces occasions, la bonne humeur et la joie de se retrouver étaient au rendez-vous.

Encore un évènement, début décembre : la mise en place des décorations de Noël . Cette année, nous avons souhaité décorer notre centre village, bien modestement comme à notre habitude sans prétention mais en respectant les consignes de maitrise des consommations d'énergie.

Bien conscients que les temps qui s'annoncent risque d'être difficiles avec des coupures d'électricité ! Qui l'eût cru ?

Et oui, en France, nous subirons des coupures électriques, si le froid de l'hiver est rigoureux. Bien entendu, c'est et ce sera compliqué pour certains d'entre nous, pour les entreprises dont les coûts énergétiques vont exploser. Mais, je veux relativiser en pensant tout particulièrement au peuple Ukrainien, pour qui, la ruine est au coin de toutes les rues, destructions de leurs maisons, de leurs villes et villages, de leurs infrastructures, un pays tout entier sous les bombardements avec des coupures électriques pendant des jours, des semaines, des mois, des coupures d'eau, dans un hiver autrement plus rigoureux qu'en France, en un mot :la Misère.

Au printemps, nous avions organisé une collecte grâce à l'initiative et au relai de deux ou trois personnes de Plessis L'Evêque, de l'école de Plessis L'Evêque, avec l'aide du Secours Populaire, d'une entreprise de transport dynamique Viabus, rempli un car de produits de première nécessité. Au retour, le car était revenu avec de pauvres gens Ukrainiens fuyants leur pays en guerre.

Merci! Merci à tous pour votre engagement pour la vie de notre commune.

L'année 2022, s'est achevée sans avoir remporté la coupe du monde de football. Les Argentins ont été les plus forts, en souhaitant que cet exploit footballistique leur donne un nouvel élan pour surmonter une crise incroyable, pour qu'ils puissent retrouver confiance en leurs dirigeants pour conduire leur grand pays vers des jours meilleurs.

Bien sûr qu'il faut penser à toute cette misère qui nous entoure mais je veux aussi profiter de ce petit mot pour vous prévenir de notre réalité quotidienne. Notre commune, pas endettée (zéro euro d'emprunt), voit son budget fondre au soleil, de moins en moins d'aides, des charges en constante augmentation et pourtant, je peux vous assurer que l'équipe municipale veille au grain. Nous sommes hyper vigilants !

Nous sommes sollicités par une entreprise qui souhaite implanter une antenne téléphonique sur notre territoire communal ; quelques milliers d'euros qui pourraient conforter notre budget municipal.

Malheureusement, nous devons réfléchir à augmenter les taxes foncières de chacun d'entre nous . Je veux par ce bulletin municipal vous prévenir d'une probable augmentation de la part communale des taxes foncières. Nous réfléchissons à ce que nous devons appliquer comme taux pour que chacun d'entre nous ne soit pas trop impacté et que la commune puisse faire face à ses obligations.

Ce n'est pas de gaité de cœur, depuis 21 ans que vous me faites confiance, nous n'avons jamais augmenté le taux d'imposition de la part communale. Seule l'assiette d'imposition augmente par des calculs savants du Trésor public. Je ne veux pas vous alarmer, nous envisageons une augmentation moyenne de 100 euros par foyer. Comme toute moyenne, pour certains ce sera plus et pour d'autres ce sera moins en fonction de la maison de chacun.

Cependant, je veux par ce bulletin municipal profiter de ces quelques lignes pour vous présenter mes meilleurs vœux de santé, ce que nous avons de plus chère, des meilleurs vœux tant au niveau familial que professionnel, beaucoup de réussite et de satisfaction à chacun d'entre vous.

Souhaitant ne pas vous avoir trop inquiété par cette augmentation des taxes foncières.

Encore une fois, toute l'équipe municipale, les employés municipaux et moi-même, vous souhaitons une bonne année 2023

Carte d'identité / Passeport

Allongement des délais de délivrance des passeports et des cartes nationales d'identité

Les usagers doivent compter un délai d'au moins trois mois après la date du dépôt de leur demande pour obtenir un titre d'identité.

Les délais se sont en effet allongés, notamment du côté de l'État pour l'instruction des dossiers et la fabrication des titres. Il vous faut donc anticiper vos demandes, que ce soit pour une demande de carte nationale d'identité ou pour une demande de passeport.

De plus, il est recommandé aux usagers de recourir à la pré-demande en ligne, via le site de l'ANTS (https://passeport.ants.gouv.fr/), ce qui permet de diminuer la durée des rendez-vous et de se présenter en mairie avec un dossier complet.

Par ailleurs, pour les élèves et les étudiants, les titres de séjours expirés depuis moins de 5 ans sont recevables pour passer des examens ou des concours.

Notre Horloge

Pour des raisons sécuritaires et esthétiques, le Conseil Municipal avait décidé de faire remplacer le cadran de l'horloge du clocher de l'église paroissiale.

Le cadran se met à l'heure du 21e siècle. Une opération spectaculaire a eu lieu sur le clocher de l'église, le cadran de l'horloge a été remplacé.

L'intervention n'est pas vraiment passée inaperçue sur la place du village, des ouvriers spécialisés dans l'entretien et la réparation des horloges étaient chargés de remplacer l'imposant cadran de 1 mètre 20 de diamètre, incrusté dans la façade de l'église.

On ignore combien d'années ce cadran s'est trouvé perché sur le clocher de notre église. Il avait été installé, vers 1596, par l'entreprise NIOT. Basée à Paris, l'entreprise était spécialisée dans l'horlogerie d'hospices civils et militaires.

Le voilà qui a retrouvé le plancher des vaches, l'ancien cadran, sobre et élégant, avec son fond blanc et ses chiffres romains noirs a été restauré et installé avec son support en bois carré dans le narthex de l'église dessus de la porte.

Collecte déchets janvier 2023

La REOMi, qu'est-ce que c'est ?

Jusqu'à présent, le financement de la gestion des déchets par la Communauté de Communes Plaines et Monts de France s'appuie principalement sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Payée par les propriétaires avec la taxe foncière, la TEOM ne prend pas en compte l'utilisation réelle du service déchets puisqu'elle se base sur la valeur locative du logement.

Afin d'y remédier, la CCPMF a fait le choix de remplacer la TEOM par la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOMi). Ce mode de financement plus équitable tient compte de l'utilisation réelle du service en se basant sur le volume d'ordures ménagères résiduelles produites par l'usager (hors tri et déchetteries). Elle sera mise en place définitivement en 2024.

Grille estimative pour l'habitat individuel

Nb d'hab.	Taille du bac	18 levées/an (part fixe)	Levée supplémentaire	52 levées/an
1	140 L	190,60 €	2,65 €	280,56 €
2	240 L	261,76 €	4,54 €	415,98 €
3	240 L	298,90 €	4,54 €	453,12 €
4	240 L	336,04 €	4,54 €	490,26 €
5	360 L	414,00 €	6,80 €	645,34 €
6	360 L	451,14 €	6,80 €	682,48 €

Evènements du Plessis l'Evêque 2021 et 2022

Marché de Noël

Pour la première fois dans notre village, un marché de noël a été organisé le 04 décembre 2021. Au programme : de nombreux exposants, une balade en calèche, la présence du père Noël et du vin chaud pour réchauffer l'atmosphère..

Fête des voisins

Le 21 mai 2022, la fêtes des voisins s'est tenue sur le terrain de foot avec la participation du comité des fêtes. Chacun apporte ses couverts, un ou plusieurs plats à partager et sa bonne humeur ! Vous êtes venus nombreux pour ce moment convivial.

La brocante

Le 26 juin dernier, a eu lieu la traditionnelle brocante accompagnée de ses fameuses moules frites. Vous êtes nombreux à avoir répondu présents !

Rassemblement de vieux tracteurs

Les 10 et 11 septembre derniers, s'est tenu un rassemblement de vieux tracteurs et de vieilles voitures organisé par Laetitia DE OLIVERA, Titi et de nombreuses bonnes volontés, afin de récolter des fonds pour l'association AVACS, association qui aide et accompagne les malades du cancer.

Halloween

Le 31 octobre, vous avez peut-être croisé quelques monstres ou autres créatures effrayantes déambuler dans le village au crépuscule à la recherche de bonbons ou friandises. Nous remercions l'ensemble des personnes ayant participé à cet évènement : petits ou grands monstres, accompagnateurs et surtout généreux donateurs qui ont réussi à rassasier tous ses petits monstres et ainsi éviter les sorts.

Le Beaujolais nouveau

Au mois de novembre, les membres du Comité des fêtes vous ont invités à les retrouver pour la dégustation du beaujolais nouveau et de ses accompagnements lors d'un moment convivial.

On ne nous dit pas tout …….

Savez-vous qu'à l'emplacement de la forêt actuelle qui d'ailleurs est en train de se dégarnir à grands pas, existaient trois Moulins entre Chambre Fontaine et Montgé-en Goële.

Ces moulins étaient desservis entre autres par l'ancien grand chemin de Lagny à Senlis, dont on peut encore apercevoir le tracé dans la forêt au-dessus de la ferme de Chambre Fontaine (grâce à son terrain sableux, c'est aujourd'hui un quartier d'habitation bien connu des renards).

Les anciens avaient donc choisi ces emplacements sur les hauteurs au-dessus de chaque village pour construire des moulins et ainsi bénéficier des vents, on y trouvait donc, tous les trois alignés (voir la carte ci-dessous) :

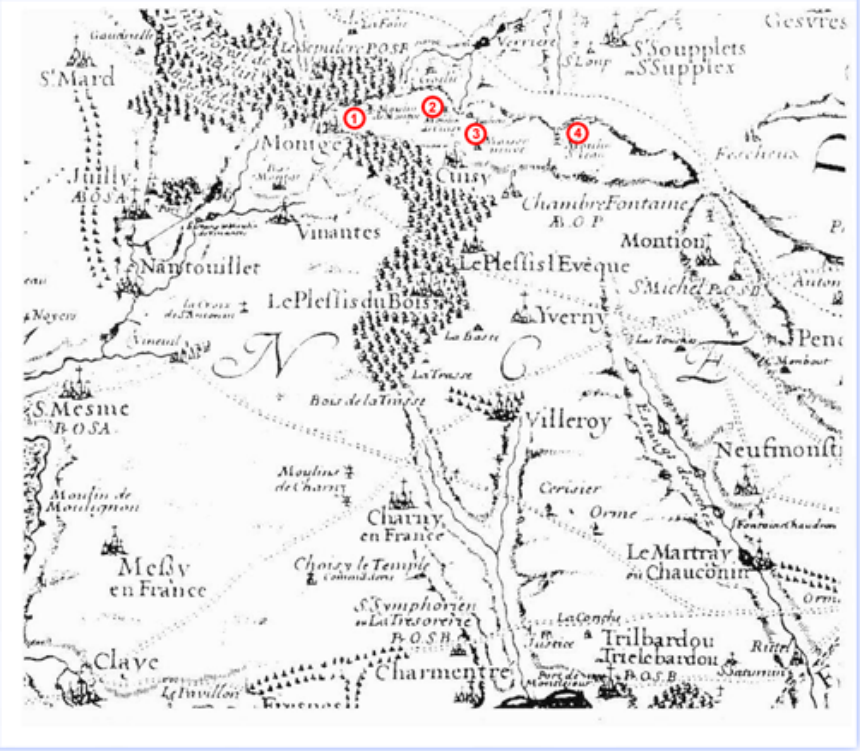

1 : Moulin de Montgé 2 : Moulin de Cuisy 3 : Maison neuve 4 : Moulin de St Jean

Le Moulin de MontgéLe Moulin de CuisyLe Moulin de Saint Jean

Imaginez-vous en ces temps anciens, en train de vous arrêter « à pieds bien entendu » au bout de la « Rue des Vieux Moulins » afin de contempler leurs voiles en pleine action, et de voir au loin les charretiers montants lentement vers le Moulin de Saint-Jean qui était le plus proche de notre village (ce dernier se trouvait au-dessus de Chambre Fontaine).

Entre le moulin de Cuisy et le moulin de Saint-Jean existait la « Maison Neuve » dont on peut encore apercevoir aujourd'hui les vestiges de ses fondations.

Le guide et l'historien officiel du village… peut vous y emmener si vous le désirez (sauf, s'il se perd, ce qui m'est arrivé une fois en sa compagnie, un jour au printemps, où nous avions décidé d'aller faire un tour aux sources de l'ancien château du Plessis-aux-Bois qui se trouve dans la forêt au-dessus de Chambre Fontaine).

À l'époque où ces moulins étaient en activité, la forêt ne se situait pas où elle se trouve aujourd'hui.

En effet, prenant naissance dans le massif de Dammartin-en-Goële, elle descendait tout droit le long de la route actuelle de Montgé-en-Goële sur Cuisy et le Plessis-aux-Bois (Eh oui, le nom de ce village n'était pas usurpé comme aujourd'hui), tout en évitant le Plessis l'Évêque, pour se terminer aux environs de la ferme de la Trasse, par le bois du même nom.

C'est ainsi, que sur de vieux documents on retrouve le nom de la « Rue des Vieux Moulins ».Il est donc vraisemblable que pour « simplifier les choses » la rue fût débaptisée en « Rue du Moulin » à défaut d'être historique, cette nouvelle appellation est moins poétique.

Bienvenue au Plessis L'Evêque

Nathalie et Marilia

vous accueillent en mairie

Lundi : de 17 heures à 18h30

Jeudi : de 17 heures à 18h30

http://www.leplessis-leveque.com/

MAIRIE DU PLESSIS L' EVEQUE

Chemin du jardin MULOT

77165 le PLESSIS L'EVEQUE

Téléphone : 01 60 01 80 84

Messagerie :

commune-plessis-eveque@orange.fr

Ecole de Le Plessis L'Evêque